nantes-citoyennete.com

Le Conseil de développement de Nantes Métropole

Délégation "Ressources, emplois, formation"

Séance du 2 décembre 2008

Animation: Philippe LAUNAY, Henri FAVRE



Éléments de synthèse

Cette première rencontre de la Délégation était consacrée à :

- une prise de contacts et une présentation mutuelle
- un recensement des attentes
- un début de priorisation des réflexions
- l'approche d'une méthode de travail

Les participants ont souhaité acter ensemble les principes, les objectifs et la méthode.

Les principes

- Les membres du Conseil sont à la fois des acteurs et des ressources. Ils nourrissent une réflexion citoyenne, indépendante des logiques institutionnelles
- Les travaux sont conduits de manière à créer des passerelles entre les univers (entreprises, éducation, université...) et à briser les barrières de toutes natures.
- La question de l'emploi doit s'apprécier en considérant les logiques de l'offreur d'emploi et du demandeur
- La prise en compte des évolutions sociétales est primordiale : rapport au travail, développement de la précarité, salariés avec plusieurs employeurs...
- La dimension humaine est au cœur de la réflexion: la qualité du parcours de vie d'un employeur ou d'un salarié (on peut aussi passer d'un statut à l'autre) et son accompagnement est une des conditions d'un développement économique réussi.

Les	objectifs	

D'abord y voir clair et développer une vision globale des dispositifs divers d'aide à la formation et à l'emploi

En matière d'emploi et de développement économique, il existe une grande quantité de dispositifs et de services d'information. Un des objectifs majeures consiste à rendre lisible ce paysage et à préconiser les moyens d'offrir une vision globale.

L'efficacité des outils tient aussi à leur utilisation adéquate et la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences doit être appréhendée d'abord vers un territoire de vie avant de l'être vers des secteurs d'activités.

L'examen des indicateurs statistiques est aussi un préalable à la réflexion.

Nouveaux emplois, nouveaux modèles, nouveaux métiers : stimuler la créativité

Il convient de développer une capacité de propositions vers les élus pour favoriser la créativité économique. Il s'agit d'encourager l'initiative, la création et l'innovation. La création d'emplois repose sur une bonne appréciation des potentiels de devenir.

Par ailleurs l'émergence de nouveaux emplois s'accompagne de besoins de formation ; c'est le cas des métiers du développement durable qui constituent un gisement très important d'emplois pour l'avenir.

Améliorer les conditions d'accès à l'emploi et particulièrement des jeunes

Il y a des attentes très fortes en matière d'insertion et de réinsertion, de formation, d'adaptation à la demande, de formation permanente...

L'expérience des acteurs est riche d'enseignements sur ce point : problèmes de financement des formations, capacité à changer d'activité

Écouter les acteurs de toutes natures (entreprises, syndicats, université, chercheurs, économie sociale, insertion, collectivités...)

Le morcellement des ressources et des compétences est tel que le Conseil souhaite entendre ceux qui agissent au quotidien et surtout ceux qui développent des innovations. Chacun est invité à proposer des intervenants en ce sens. Cela concerne d'abord les acteurs bien identifiés en matière d'aide à l'emploi : AFPA, Région, Carif-Oref, porteurs de dispositifs divers (plan 6000 compétences, SIAE, espoir-banlieues, RSA...) mais aussi ceux de divers secteurs de l'économie ou de la recherche.

Des contacts ont d'ores et déjà été pris en ce sens avec :

- Emmanuel Torlasco, Directeur du Comité des Vins de Nantes, qui viendra évoquer le thème : "vignoble nantais, atouts économiques et perspectives de développement"
- Jean-Claude Lebossé, Délégué Général de Ponan (Pôle nantais d'enseignement supérieur et de recherche sur la nutrition) pour présenter les innovations porteuses d'avenir

Valoriser les spécificités du territoire

Il y a lieu de rechercher et de valoriser les atouts spécifiques au territoire, en matière de tourisme par exemple.

La méthode

— D'abord dresser ensemble un panorama global des dispositifs d'aide à l'emploi et à la formation, sorte de "cartographie du paysage de l'accès à l'emploi".

C'est la condition préalable à la réflexion sur des préconisations de lisibilité. C'est aussi le moyen de partager une culture commune.

Pour cette tâche, chacun est sollicité pour proposer des interventions, des éléments d'information, une documentation...

Un programme d'interventions, d'auditions est à établir avec des interlocuteurs extérieurs mais aussi avec des ressources internes au Conseil.

- Parallèlement à ce travail, il est proposé de privilégier plusieurs thèmes de réflexion, éventuellement par le biais de groupes de travail spécifiques.
- La création d'entreprises, les innovations, les conditions d'épanouissement de la créativité, l'adaptation à la nouvelle donne économique et sociale
- La prospective pour les nouveaux métiers
- L'approfondissement d'une potentialité d'avenir : les services à la personne
- La question des discriminations à l'emploi, et notamment celles qui touchent les personnes handicapées

- La politique d'accueil et d'attractivité du territoire : quels secteurs d'avenir, quel projet politique de développement ?

Ce travail sera conduit dans un double objectif :

- Améliorer la qualité de la réflexion citoyenne commune
- Faire des propositions concrètes à ceux qui sont en charge de la décision publique, au premier rang desquels les élus

Prochaine séance : Lundi 23 février - 18h00 - CCO

D'ici là, chacun est invité à faire des propositions pour alimenter la réflexion de la Délégation sous la forme qu'il souhaite :

- contributions écrites qui seront diffusées auprès des membres du Conseil
- propositions d'interventions
- bibliographies...

Annexe: Première contribution fournie par Christian DAVIAS